



Wallonie



Service public
de Wallonie

Attention Risque d'incendie

Le Département de la Nature et des Forêts

attire l'attention du public

sur les **risques importants d'incendie**

en **forêt** et dans les **zones naturelles**

durant cette période de forte sécheresse.

Tout usager est invité à se conformer aux règles suivantes :

- ✓ Rester vigilant et prudent, ne pas s'écarter des chemins balisés et éviter les promenades dans les zones à risques (fagnes), éloignées ou d'accès difficile
- ✓ Ne pas se garer en voiture en bordure de la végétation (préférer les parkings dédiés et consolidés)
- ✓ Ne pas allumer ou porter du feu
- ✓ Eviter les gestes imprudents qui peuvent causer le départ d'un feu : s'abstenir de fumer, éviter le dépôt de matériaux inflammables ou dangereux (verre)
- ✓ Ne pas encombrer les chemins pour permettre l'accès aux services de secours
- ✓ Contacter d'urgence les services de secours (**100** ou **112**) en cas de naissance d'un foyer d'incendie ainsi que le véhicule de surveillance du DNF de Vielsalm (**0477/933.001**)

DNF Vielsalm : Place de Salm 2, boîte OA à 6690 VIELSALM – 080/28.22.80



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT